



LES MÉDAILLÉS



La plupart des États, gouvernements ou institutions politiques créent des décorations permettant de récompenser et de donner en exemple des personnes ayant réalisé un acte conforme aux valeurs qu'ils défendent.

L'ORDRE DE LA LIBÉRATION



© Paris, musée de l'ordre de la Libération

En 1940, de Gaulle, chef des Français libres créa l'ordre de la Libération pour « récompenser les personnes ou les collectivités militaires et civiles qui se seront signalées dans l'œuvre de libération de la France et de son Empire ».

Il en est le **Grand-Maître** et décore d'une médaille ceux qu'il appelle les compagnons de la Libération lorsqu'ils sont admis dans l'ordre.

L'insigne est la croix de la Libération formée d'un écu (bouclier) de bronze rectangulaire portant un glaive, surchargé d'une **croix de Lorraine** (emblème de la France libre).

Le ruban de la décoration allie le noir du deuil au vert de l'espoir et symbolise l'état de la France en 1940.

La médaille ci-dessus est celle que de Gaulle a remise à Churchill en 1958 à Paris en hommage aux éminents services qu'il a rendus à la France libre durant la guerre.

L'ORDRE ROYAL DE VICTORIA



© Paris, musée de l'ordre de la Libération (dépôt de l'amiral de Gaulle)

L'ordre royal de Victoria (*Royal Victorian Order*) est un ordre honorifique du Royaume-Uni et du *Commonwealth* établi en 1896 par la reine Victoria (1819-1901) pour récompenser les services insignes ou personnels rendus à la Souveraine ou à la famille royale.

En 1960, la reine Elizabeth II a remis à de Gaulle le **collier de Grand-croix** de l'ordre royal de Victoria.

Repère le chiffre *ERI* pour *Elizabeth Regina Imperatrix* (reine impératrice) en rouge, ci-dessus, dans une couronne de laurier.

La **croix de Malte** à huit pointes, ornée en son centre d'un ovale d'émail rouge cramoisi portant le chiffre royal, *VRI Victoria Regina Imperatrix*.